



08 mai 2024 – Salle des banquets, Ouaga 2000

## CRITERES & NOMINES PAR CATEGORIE

### I. LES PRIX PRINCIPAUX (10 CATEGORIES)

#### Kundé du meilleur artiste de musique traditionnelle

**Critères de nomination** : Etre un artiste ou groupe musical burkinabè auteur d'une œuvre de musique traditionnelle sortie et diffusée entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024. L'œuvre doit être d'une bonne qualité technique et artistique, et avoir connu un succès commercial et/ou médiatique (médias, Internet, espaces de diffusion...).

**NOMINES:**

- A. ADAMA ZONGO
- B. MADI ZAMPOU
- C. YAYA OUATTARA

#### Kundé du meilleur artiste de musique religieuse

**Critères de nomination** : Etre un artiste ou groupe musical burkinabè auteur de musique religieuse moderne et ayant une œuvre sortie et diffusée entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024. L'œuvre doit être d'une bonne qualité technique et artistique, et avoir connu un succès commercial et/ou médiatique (médias, Internet, espaces de diffusion...).

**NOMINES:**

- A. ELLA NIKIEMA
- B. JONATHAN NAPON
- C. SŒUR ANNE MARIE KABORE

#### Kundé de la meilleure chanson moderne d'inspiration traditionnelle

**Critères de nomination** : Etre un artiste ou groupe musical burkinabè auteur d'une chanson moderne inspirée du patrimoine culturel burkinabè sortie et diffusée entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024. La chanson doit être d'une bonne qualité technique et artistique, et avoir connu un succès commercial et/ou médiatique (médias, Internet, espaces de diffusion...).

**NOMINES:**

- A. Doni doni (DJELI KARIM)
- B. Lengué (AMZY)
- C. Nawala (DA YERI)

## Kundé de l'artiste le plus joué en discothèque

**Critères de nomination** : Etre un artiste ou groupe musical burkinabè auteur d'une ou plusieurs œuvres qui ont été largement exploitées par les discothèques (night-clubs et bar-dancings) des principales villes du Burkina Faso entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024.

**NOMINES:**

- A. AMZY
- B. DJ DOMI
- C. KAYAWOTO

## Kundé du meilleur clip vidéo

**Critères de nomination** : Être un artiste ou groupe musical burkinabè dont le clip vidéo a connu une bonne diffusion entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024. Le clip vidéo doit répondre aux normes professionnelles de l'audiovisuel et être particulièrement abouti sur le plan technique et artistique (qualité des images, scénario, montage, décor, jeu d'acteurs, etc.).

**NOMINES:**

- A. Ba Yir (ALIF NAABA feat KAYAWOTO)
- B. Burkina (AMZY feat SISSAO)
- C. On s'en fout de ça (L'ELUE 111)

## Kundé de la révélation

**Critères de nomination** : Etre un artiste ou groupe musical burkinabè révélé au grand public par son premier ou deuxième single, premier maxi ou premier album. L'œuvre doit être sortie et diffusée entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024. L'œuvre doit être d'une bonne qualité technique et artistique. L'œuvre doit avoir connu un succès commercial et/ou médiatique (médias, Internet, espaces de diffusion...).

**NOMINES:**

- A. DA YERI
- A. DJ DOMI
- B. OSMAN

## Kundé de l'espoir

**Critères de nomination** : Etre un artiste ou groupe musical burkinabè auteur d'un premier ou deuxième single, premier maxi ou premier album. L'œuvre doit être sortie et diffusée entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024. Les qualités intrinsèques et le potentiel artistique de l'auteur doivent présager un espoir certain pour la musique burkinabè. Il doit avoir connu un succès commercial et/ou médiatique (médias, Internet, espaces de diffusion...).

**NOMINES:**

- A. DA YERI
- B. DJ DOMI
- C. MONUMENT

### **Kundé du meilleur featuring burkinabè**

**Critères de nomination** : Être un artiste ou groupe musical burkinabè auteur d'une chanson en featuring avec un autre artiste ou groupe musical burkinabè. L'œuvre doit dénoter une bonne complicité artistique, être d'une bonne qualité et avoir connu un succès commercial et/ou médiatique (médias, Internet, espaces de diffusion...). Celle-ci doit être sortie et diffusée entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024.

#### **NOMINES:**

- A. Ba Yir (ALIF NAABA feat KAYAWOTO)
- B. Burkina (AMZY feat SISSAO)
- C. Poupée (REMAN feat AUDRAY)

### **Kundé du meilleur artiste féminin**

**Critères de nomination** : Être un artiste féminin ou un groupe musical féminin de nationalité burkinabè auteure d'une œuvre sortie et diffusée entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024. L'œuvre doit être d'une bonne qualité technique et artistique et avoir connu un succès commercial et/ou médiatique (médias, Internet, espaces de diffusion...).

#### **NOMINEES:**

- A. AUDRAY
- B. L'ELUE 111
- C. NABALUM

### **Kundé d'or**

**Critères de nomination** : Être un artiste ou groupe musical burkinabè auteur de deux (2) albums au moins dont le dernier a été sorti et diffusé entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024. L'album doit être d'une bonne qualité technique et artistique et avoir connu un succès commercial et/ou médiatique (médias, Internet, espaces de diffusion...). L'artiste doit avoir œuvré pour sa promotion à travers des actions médiatiques et hors médias et faire montre d'une progression artistique et d'innovation constante dans l'organisation et la gestion de sa carrière.

#### **NOMINES:**

- A. AMZY
- B. DJELI KARIM
- C. KAYAWOTO

## II. LES PRIX SPECIAUX (05 CATEGORIES)

### **Kundé du meilleur artiste burkinabè de la diaspora**

**Critères de nomination** : Être un artiste ou groupe musical burkinabè évoluant à l'extérieur du Burkina Faso dont la dernière œuvre est sortie et/ou diffusée entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024. L'œuvre doit être d'une bonne qualité technique et artistique et avoir connu un succès commercial et/ou médiatique (médias, Internet, espaces de diffusion...) au Burkina Faso et/ou dans le pays de résidence.

#### **NOMINES:**

- A. IBK (France)
- B. KABERIC (USA)
- C. MARTIN N'TERRY (USA)

### **Kundé du meilleur artiste étranger vivant au Burkina Faso**

**Critères de nomination** : Être un artiste ou groupe musical étranger vivant au Burkina Faso dont la dernière œuvre est sortie et diffusée entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024. L'œuvre doit être d'une bonne qualité technique et artistique et avoir connu un succès commercial et/ou médiatique (médias, Internet, espaces de diffusion...).

#### **NOMINES:**

- A. BARSAS 1<sup>ER</sup> (Côte d'ivoire)
- B. DR CLAUDY BLESSINGS (Togo)
- C. MISTER KOFF (Côte d'ivoire)

### **Kundé du meilleur artiste de l'Afrique de l'Ouest**

**Critères de nomination** : Être un artiste ou groupe musical originaire de l'Afrique de l'Ouest dont la dernière œuvre est sortie et diffusée entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024. L'œuvre doit être d'une bonne qualité technique et artistique et avoir connu un succès commercial et/ou médiatique (médias, Internet, espaces de diffusion...) au Burkina Faso.

#### **NOMINES:**

- A. SANTRINOS RAPHAEL (Togo)
- B. TAM SIR (Côte d'ivoire)
- C. TONTON PAL ET BINGUINI BAKHAGA (Mali)

## **Kundé du meilleur artiste de l'Afrique centrale**

**Critères de nomination** : Etre un artiste ou groupe musical originaire de l'Afrique centrale dont la dernière œuvre est sortie et diffusée entre 1er mars 2023 et le 29 février 2024. L'œuvre doit être d'une bonne qualité technique et artistique et avoir connu un succès commercial et/ou médiatique (médias, internet, espaces de diffusion...) au Burkina Faso.

### **NOMINES:**

- A. FERRE GOLA (RD Congo)
- B. SANDRINE NNANGA ( Cameroun)
- C. TIDIANE MARIO (Congo)

## **Kundé du meilleur featuring de l'intégration africaine**

**Critères de nomination** : Etre un artiste ou groupe musical africain auteur d'une œuvre en featuring avec un artiste africain sortie et diffusée entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024.au Burkina Faso. L'œuvre doit être d'une bonne qualité technique et artistique et avoir connu un succès commercial et/ou médiatique (médias, Internet, espaces de diffusion...).au Burkina Faso.

### **NOMINES:**

- A. Bad days [ TANYA (Burkina Faso) feat HIRO ( RD Congo) ]
- B. Bon débarras [ BARACK LA VOIX D'OR (Burkina Faso) feat THE MAN (Mali) ]
- C. Ligda [ AMZY (Burkina Faso) feat REMY ADAN (Côte d'Ivoire) ]